



15 avril 2026

Rapport de la secrétaire-trésorière du SCFP NB

Consœurs, Confrères et amis,

Je vous souhaite la bienvenue au 63^e congrès du SCFP NB. J'espère que vous profiterez de ce temps ensemble pour écouter, apprendre et participer tout en vous faisant des amis.

Il y a deux semaines, j'ai été élue à titre de secrétaire-trésorière par intérim pour combler le poste jusqu'à la nomination de la nouvelle secrétaire-trésorière/du nouveau secrétaire-trésorier plus tard cette semaine. Je souhaite à quiconque sera élue/élu la meilleure des chances et je vais l'aider de quelque manière que ce soit durant la transition.

Ce que je m'appête à vous présenter est un aperçu des comptes tel qu'il m'a été présenté par l'ancienne secrétaire-trésorière pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Je commence par le Compte Général de la Banque Scotia en vous présentant une période de six mois à la fois.

Annexe A: pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025, le solde bancaire était de 284,156.78\$. Les revenus pour cette période étaient de 217,101.41\$ et les dépenses pour la même période de 417,023.99\$, laissant une balance de 84,234.20\$.

Pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2025, le solde bancaire était de 84,234.20\$. Les revenus pour la période étaient de 330,147.05\$ et les dépenses de \$253,713.50, laissant une balance de 160,667.75\$.

Je vais maintenant vous présenter la Caisse de défense à la Banque Scotia, une période de six mois à la fois.

Annexe A: pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025, le solde d'ouverture était de 554,596.55\$ avec une dépense de 36,00\$ (frais bancaires), laissant une balance au compte the 554,560.55\$.

Vous trouverez également à l'Annexe "C" la liste de toutes les sections locales qui étaient en règle en date du 31 décembre 2025 ainsi que le nombre total de membres à la même date.

Annexe B: pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2025, le solde bancaire était de 554,560.55\$, et les dépenses au montant de 36\$ (frais bancaires), laissant une balance de 554,524.55\$.

Il s'agit du rapport qui m'a été présenté; mais maintenant je vais vous présenter un aperçu de ce que j'ai découvert et ce que j'ai dû gérer au cours des deux dernières semaines dans ce rôle pour essayer de figurer ce qui est arrivé et pourquoi on se retrouve dans cette situation. Ce sera la vérité brute.

Pg 2

Mes fonctions dans le poste par intérim ont commencé le 1^{er} avril alors que j'ai préparé plusieurs boîtes de documents à envoyer au "*Exchange Group*" qui procède à une vérification judiciaire qui aurait dû être envoyée il y a longtemps. Le 2 avril, j'ai livré et complété le processus avec Purolator à Fredericton. J'ai été avisée que *Exchange Group* avait déjà reçu les boîtes.

Le 6 avril, j'ai créé une nouvelle base de données pour les comptes débiteurs et comptes payables afin d'assurer que tous les chèques reçus et tous les chèques de dépenses soient inscrits adéquatement avant d'effectuer les dépôts.

Le 7 avril, Iris, Sharon et moi-même avons eu une rencontre avec la Banque Scotia pour compléter l'autorisation des signataires. À cette même date, j'ai fait deux dépôts – un au montant de 274,015.79\$ et un au montant de 9210.70\$.

Le 8 avril, j'ai fait deux autres dépôts, soit 43,631.60\$ et 925.00\$.

Le 13 avril, j'ai fait un dépôt de 16,224.15\$. À présent, vous devez sûrement vous demander d'où provient tout cet argent. Il s'agit de sommes dues au SCFP NB pour la capitation, de chèques périmés et sacs d'argent qui ont été découverts et qui n'avaient pas été déposés, en provenance du congrès 2024. Toute section locale qui a apporté des chèques pour ce congrès-ci, ils seront déposés cette semaine et ne deviendront pas périmés.

J'ai fait le rapport ci-haut concernant la Caisse de Défense; je suis certaine que je ne suis pas la seule à avoir remarqué qu'aucun dépôt n'a été effectué à ce compte en 2025. Le 9 avril 2026, l'ancienne secrétaire-trésorière m'a présenté un document qui démontrait clairement qu'aucun dépôt n'avait été effectué pour la période d'octobre 2023 à mars 2026, qui équivaut à 166,413.62\$. Honnêtement, je peux vous dire que le Conseil exécutif du SCFP NB n'a jamais été informé que les dépôts n'étaient pas effectués à ce compte. J'ai fait un dépôt à la Caisse de Défense à la Banque Scotia le 13 avril 2026 au même montant afin que le compte soit mis à jour en date du 31 décembre 2025.

Les chèques périmés sont un autre problème: il y avait des chèques pour les années 2022, 2023, 2024 et 2025. Pour vous donner un aperçu, il y avait des chèques périmés pour l'inscription au congrès, la banque alimentaire, l'achat du livre de grève et quelques capitations. Ces chèques auraient dû être retournés aux sections locales pour vos dossiers et être remplacés, mais ce ne fut jamais le cas. À partir de ce congrès-ci, il y aura une révision de tous les chèques et un avis sera envoyé aux sections locales pour que les items en suspens soient complétés. Je me suis concentrée sur la capitation en arriérage pour permettre que le congrès ait lieu adéquatement et à la date prévue.

J'ai fait des démarches pour toutes les factures en souffrance qui m'ont été données mais je suis certaine de ne pas les avoir tous vues.

Dans le cadre de ce processus, il a été déterminé que les salaires pour Stephen Drost n'avaient pas été payés depuis 2021 – alors 2022, 2023, 2024 et quatre mois en 2025 n'ont pas été payés. J'ai communiqué avec Développement social, eu une conversation avec la personne responsable dudit dossier, ai reçu un document d'elle et j'attends pour la confirmation d'une date de réunion afin de m'asseoir avec elle et les Ressources Humaines pour discuter du montant total dû pour lesdites périodes. Lorsque nous aurons reçu le montant total de Développement Social, cette facture devra être payée.

J'ai également communiqué avec Konica Minolta pour le contrat de l'imprimante du bureau afin de l'annuler puisque l'item est beaucoup trop gros pour nos besoins; j'attends qu'ils m'informent des prochaines étapes à suivre.

Un livre a été acheté pour y inscrire toutes les motions à partir de maintenant afin que les syndicats puissent s'y référer lorsque les vérifications sont effectuées, ce qui n'était pas le cas par le passé.

Avec ce que j'ai reçu et ce qui a été identifié au cours du dernier mois, je me demande ce qui a été fait pendant les congés de travail à quatre jours par semaine. Je ne dis pas qu'il n'y a pas assez de travail pour avoir quatre jours de congés de travail par semaine, je me demande pourquoi le travail n'a pas été fait. Je me demande pourquoi les dépôts n'ont pas été effectués, pourquoi les documents n'ont pas été envoyés aux sections locales, etc. etc., etc. Mais encore là, je ne peux répondre à ces questions. Sur une période de seulement deux semaines, il est parfaitement évident pour moi que des changements importants doivent être apportés aux processus, aux bases de données et à l'organisation du bureau en général. Il existe des procédures dans les statuts et règlements de la division pour la secrétaire-trésorière/trésorier mais c'est clairement flagrant pour moi qu'elles n'étaient pas suivies.

Je suis consciente que les sections locales sont très frustrées parce que leurs formulaires de capitation ne sont pas distribués à temps, que les chèques périmés qui ont dû être émis à nouveau pour être périmés une seconde fois et une troisième fois n'est pas correct. Mais je ne peux vous donner une réponse à savoir pourquoi c'est arrivé. Je ne peux que vous assurer qu'il y aura des changements à partir de maintenant pour s'assurer que ça ne se reproduise plus.

Je demande aux sections locales d'être patientes alors que nous démêlons le travail qui doit être complété et de donner à la nouvelle secrétaire-trésorière/au nouveau secrétaire-trésorier la compréhension et le temps d'assumer son rôle et de bien comprendre ce qui se passe.

J'aimerais remercier le Conseil exécutif de m'avoir fait confiance pour ce rôle. Je peux me tromper mais pour une raison quelconque, je ne crois pas que j'ai eu le choix... LOL J'aimerais remercier les Consœurs Iris et Sandy pour leur appui, conseils et patience au cours des deux dernières semaines – ce fut tout un défi! Enfin, je voudrais remercier Anne-Marie Caron-Côté pour son travail exceptionnel dans tout ce qu'elle fait pour nous aider dans la préparation de ce congrès.

Pg 4

En conclusion, j'espère que nous pourrons compter sur votre patience pour aller de l'avant. Beaucoup de choses ont été apprises, beaucoup de choses ont été faites et il en reste encore beaucoup à faire.

À vous tous, bon congrès!

En solidarité,

Norma Robinson,
Secrétaire-trésorière par intérim

